

LES NOMS DE L'ESPACE PUBLIC : LA DIVERSITÉ DES TYPES DE NOMS PROPRES AU SERVICE DE LA THÉORIE

JEAN-LOUIS VAXELAIRE
ER-TIM, Inalco, Paris, France

Names of public spaces: Diversity in the service of theory

Abstract: Several researchers think non-descriptiveness is an important feature in the definition of proper names: for instance, it is impossible to distinguish two individuals only thanks to their first names. However, though this is true, it does not mean that we can establish a rule from a single example. If one speaks of anthroponyms only, it is absurd to say that proper names in general have no descriptive content.

Some names of public spaces are probably the best counterexample against the idea of empty names: station names or names of shops and restaurants usually have, for practical or commercial reasons, a descriptive content.

Onomastic research must take into account the heterogeneity of the class analysed, because a broader and more complex approach can be developed when taking into consideration other types of names than when we focus only on toponyms and anthroponyms.

Keywords: proper names, definition, meaning, urban toponymy.

Introduction

Depuis plusieurs années, la question de la définition du nom propre me semble essentielle dans le domaine de l'onomastique parce que, soit on travaille sans définition explicite (celle-ci semblant déjà acquise parce que présentée depuis plusieurs siècles par les grammaires), soit on en propose une qui ne paraît pas fonctionner avec tous les types de noms propres (par exemple l'idée que le nom propre serait celui qui n'est pas précédé par un déterminant). Le plus grand obstacle des études onomastiques relève justement de cette hétérogénéité de la classe des noms propres : certains travaux sur les noms propres en général ne sont en réalité que des travaux sur les anthroponymes ou les toponymes et donnent par conséquent une image tronquée de la catégorie. Avant de donner une définition du terme *nom propre*, il faut donc prendre en compte la catégorie dans son intégralité, ce qui complique sérieusement le problème. À une époque où la majorité des personnes dans les sociétés européennes vivent dans un environnement urbain, la diversité des noms qui le composent se doit d'être étudiée. Les onomasticiens se sont encore peu penchés sur ce type de noms car leur intérêt du point de vue diachronique est faible, je vais pourtant avancer l'idée qu'ils sont très instructifs pour l'étude synchronique des noms propres.

Nous verrons dans une première partie que le caractère non-descriptif des noms propres est si souvent mis en avant dans les travaux existants qu'il s'agit presque d'un lieu

commun, puis nous nous pencherons sur le cas particulier des noms de l'espace public pour observer qu'ils s'opposent à cette caractéristique supposée.

Le caractère non descriptif des noms propres

Une thèse dominante

L'idée que les noms propres n'ont aucun sens a été avancée il y a quelques siècles par des logiciens et a été largement partagée ces cent dernières années en logique mais aussi en linguistique. Quelques personnes ont refusé cette conclusion en affirmant que des noms tels que *Lenoir*, *Los Angeles* ou *Aix-les-Bains* avaient du sens mais, pour répondre à cet argument, on va le plus souvent se tromper de réponse en affirmant chez les logiciens que le nom propre est un symbole simple et chez les linguistes que le nom propre n'a aucun contenu descriptif¹.

En ce qui concerne la logique, les définitions du nom propre sont souvent très sommaires et, dans des dizaines d'articles, on se limite comme exemples à *Socrate* et *Londres*. Il est extrêmement rare de trouver dans cette discipline autre chose que des anthroponymes et des toponymes, et l'emploi comme anthroponymes de cas très anciens tels que *Socrate* et *Aristote* renforce cette idée de « symbole simple ». Pour ne prendre qu'un exemple, Salmon (1989 : 211) écrit ainsi que les noms propres sont des *termes singuliers non composés*.

Du point de vue linguistique, diverses définitions du nom propre incluent parmi les critères leur caractère non descriptif. Ainsi, Wilmet (1995) explique qu'il est impossible de distinguer deux personnes uniquement grâce à leur prénom. Il donne comme exemple une équipe de garçons que l'on ne connaît pas et quelqu'un nous dit qu'il y a parmi eux un *Jean* et un *Nestor*. Il est évidemment impossible sur cette seule base de deviner qui est Jean et qui est Nestor. Cet exemple est toutefois légèrement contestable puisqu'avec des prénoms différents, on peut noter des indices liés au sexe, à l'âge ou à la couleur de peau².

Cette volonté de présenter un nom propre sans aucun contenu descriptif et, en définitive, très proche de la conception logicienne, amènera à des excès comme chez le linguiste danois Brøndal :

Les noms propres doivent être, comme les mots de toutes les autres parties du discours, des mots simples. Il faut donc exclure de cette classe des combinaisons de mots telles que *la tour Eiffel*, *la reine Marie Antoinette*, des mots composés, comme *Ville-franche*, *New-port*, *Deutschland*, *Abbe-ville*, *Angle-terre*, *Cam-bridge*, des mots dérivés enfin, par exemple : *Ital-ie*, *Turqu-ie*. (Brøndal 1948 : 92)

¹ Le problème est en fait terminologique : si l'on dit que *Lenoir* a du sens parce qu'on peut le découper en *le + noir*, on confond *sens* et *motivation*. Si le nom *Lenoir* a du sens, il s'agit d'une autre forme de sens que la motivation (quelqu'un qui s'appelle *Lenoir* peut avoir les cheveux blonds), liée à son emploi en français de patronyme, on peut donc dire que *Lenoir* contient au moins les sèmes /humain/, /nom de famille/ et /français/ en tant que langue et non en tant que nationalité (puisque l'un *Lenoir* peut être belge ou américain).

² Des études anglo-saxonnes (par exemple Wilson 1998) démontrent que, si les prénoms les plus courants aux États-Unis sont partagés, certains renvoient à l'origine ethnique des personnes. Un test rapide effectué avec Google Images renforce cette idée : si les noms des joueurs de basket sont par contre *Shaquille* (ou *DeAngelo*) et de l'autre côté *Casper* (ou *Cody*), il est possible dans la quasi-totalité des cas de deviner qui est le joueur noir et qui est le joueur blanc.

Si l'on exclut tous les noms dont la composition ou la dérivation est apparente, on élimine alors un nombre incalculable d'éléments. Et si ce ne sont plus des noms propres, que sont-ils devenus ? Brøndal ajoute dans sa présentation une dimension plus strictement formelle en expliquant que le patronyme *Smed* en danois est difficilement un nom propre car il est homonyme avec le nom commun pour le forgeron *smed*, alors que *Lefébure* en français ou *Schmidt* en allemand sont de meilleurs noms propres puisqu'ils se sont éloignés graphiquement et oralement des noms communs dont ils sont issus. Apparaît alors un problème sur le plan de la diachronie : à quel moment un nom comme *Schmidt* s'est-il suffisamment éloigné du nom commun *Schmied* ?

L'élément *lès* dans les noms de ville (par exemple *Vandœuvre-lès-Nancy*) signifie étymologiquement « à côté de », ce qui se vérifie dans tous les toponymes français. Les villes de *Montceaux-lès-Provins* et *Sancy-lès-Provins*, qui sont limitrophes, semblent pratiquement une exception en se situant à près de vingt kilomètres de Provins³, mais font tout de même partie de l'arrondissement de Provins. Dans le but de conserver sa thèse des noms propres vides de sens, Van Hout (1973 : 176) propose de découper ces noms en deux parties, la première étant le nom propre *stricto sensu* et la seconde l'épithète interne au nom propre. Dans l'exemple *Villeneuve-lès-Avignon*, Van Hout s'auto-convainc en affirmant que *Villeneuve* n'est plus une ville nouvelle (il s'est donc désémantisé), alors que l'épithète interne *lès-Avignon* peut conserver sa signification. Là où se situe l'erreur, c'est de prendre une partie pour le tout : certes les *Villeneuve* de France ne sont plus des villes nouvelles, mais ce sont toujours des villes. Dire que ce nom s'est désémantisé n'est donc que partiellement vrai : si le sens de l'épithète a disparu, le noyau sémantique du nom demeure.

Lorsqu'on pose comme principe que les noms propres sont non-descriptifs, on aboutit à la situation aberrante présentée par Kaluza (1968 : 366), où *London University* (nom propre) n'est pas descriptif alors que *the University of London* (description définie) l'est. On comprend à la lumière de cet exemple que la spécificité des noms propres ne peut résider dans ce critère.

Les raisons de ce succès

Pourquoi cette idée est-elle aussi répandue malgré des conséquences aussi absurdes que celles-ci ?

Probablement parce qu'elle repose en partie sur des faits incontestables. Ainsi, chez Trost (1958 : 868) et Kleiber (1981 : 315–317), on juge que le nom propre résulte d'une convention *ad hoc*, un point de vue qui correspond aux pratiques de l'onomatistique urbaine : le conseil municipal qui va décider du nom d'une nouvelle rue va le choisir par le biais d'un vote. On va toutefois passer rapidement de ce principe de dénomination *ad hoc* à celui de la désémantisation : Kleiber l'illustre avec l'exemple d'un homme que l'on va désigner par le biais d'une description telle que *L'homme au chapeau tyrolien*. Si l'on conserve cette description, elle devient alors un nom propre *ad hoc* et rien ne nous empêche ensuite de dire que l'on a vu « l'homme au chapeau tyrolien tête nue ». Dès que la description est fixée à un référent pour devenir un nom propre, elle perd son caractère descriptif et se désémantise.

³ À l'inverse, *Vilaines-lès-Provins* est très proche de Provins.

Cette question de la désémantisation ne me paraît pas si simple. Premièrement, à quel moment passe-t-on du syntagme *L'homme au chapeau tyrolien* au nom propre *ad hoc* ? Ensuite, est-ce que tous les locuteurs acceptent que l'on puisse dire que « l'homme au chapeau tyrolien est tête nue » ? On ne peut contester que certains noms propres se sont en partie désémantisés (en raison des mélanges des peuples, il n'y a peut-être plus d'Angles au sens strict en Angleterre), mais il reste à prouver qu'ils le soient tous.

Il est aussi possible de noter quelques confusions théoriques : en raison du principe de l'arbitraire du signe, on va rejeter de la sémantique ce qui relève de la motivation. Ainsi, *Dartmouth*, le fameux exemple de Mill qui sera si souvent repris : Mill explique dans son livre que si un tremblement de terre déviait le cours du fleuve Dart, la ville continuerait à s'appeler *Dartmouth*. Ce serait certainement le cas (surtout pour des raisons administratives), mais il n'en demeure pas moins aujourd'hui que je sais grâce à ce nom qu'il s'agit d'une ville portuaire et que le fleuve qui la traverse s'appelle *Dart*. On part d'un principe de non-compositionnalité sémantique des éléments pour l'étendre au nom propre dans son intégralité⁴. Ce sont des raisons historiques qui permettent d'expliquer si le sémantisme d'un nom (commun ou propre) s'éloigne ou non de sa motivation, il n'est donc pas possible de créer une règle qui poserait que la dénomination d'un individu signifierait l'arrêt de mort de tout trait sémantique.

Enfin, si l'exemple de Wilmet à propos de *Jean* et *Nestor* était efficace, il ne permet pas d'en tirer une règle. Dire que les noms propres n'ont aucun contenu descriptif à partir des seuls anthroponymes est absurde, surtout qu'au sein même des anthroponymes, il existe les sobriquets et les surnoms qui ont généralement un contenu descriptif évident⁵.

Les noms de l'espace urbain

Signalétique et odonymie

L'hétérogénéité de la classe des noms propres est évidente dès que l'on sort de chez soi lorsqu'on habite dans une ville. Les noms propres répondent à un besoin social : on donne un nom à son chien mais pas à une mouche). La ville étant l'un des lieux emblématiques de la socialité, il est logique qu'elle regorge de noms propres : noms de rues, de parcs, de monuments, de bâtiments, de gares, de lycées, enseignes de magasins, etc.

À l'intérieur de cette multitude, on peut distinguer deux types de noms au niveau de la motivation : ceux qui ont une fonction d'hommage et ceux qui ont une fonction illustrative ou topographique. Si les premiers sont un peu moins intéressants (j'en reparlerai toutefois plus tard), les seconds sont probablement le meilleur contre-exemple à la thèse du vide descriptif : même un enfant peut comprendre qu'à Paris, il vaut mieux se rendre à la *Gare de l'Est* pour prendre un train en direction de l'est et à la *Gare du Nord* pour aller vers le nord.

⁴ Pour prendre un exemple dans un autre domaine, ce n'est pas parce que j'appelle mon enfant *Bernard* qu'il aura la dureté ou le courage de l'ours comme l'indique l'étymologie en vieux haut allemand. Par contre, il sera nécessairement un garçon car l'état civil français et mes proches m'interdiront d'appeler ma fille *Bernard*. La signification actuelle de ce prénom n'aura donc aucun lien avec son étymologie, mais cela ne le rend pas vide pour autant.

⁵ Ce qu'avait noté Quine avec son exemple « *Giorgione was so-called because of his size* » (1953 : 139). Par leur dimension ludique, les sobriquets peuvent même être « anti-descriptifs », à l'instar de la personne en surpoids qu'on appelle *fil-de-fer*.

La signalétique doit nécessairement être de nature descriptive pour être efficace. Si l'on prend l'exemple du métro parisien (ou de n'importe quelle ville), les noms des stations sont liées à leur environnement proche pour des raisons pragmatiques. Ainsi, la station de métro *Gare du Nord* permet d'accéder à la Gare du Nord. De même, si l'on souhaite aller au Musée du Louvre, il est préférable de s'arrêter à la station *Palais Royal-Musée du Louvre* plutôt que, comme me l'a raconté une collègue, d'aller à la gare de Louvres (avec un –s final) qui se situe loin de Paris, à une quarantaine de kilomètres du musée. Si la RATP, la société qui gère le métro parisien, a justement choisi d'ajouter à la station *Palais Royal* la spécification *Musée du Louvre*, c'est en raison du fait que les touristes descendaient plutôt à la station *Louvre* (depuis devenue *Louvre-Rivoli*) qui est plus éloignée du musée. Le nom a tout d'abord pour but de donner des renseignements géographiques aux utilisateurs grâce aux noms de quartier, de rue, de monument, de gare, etc. : si je souhaite aller place de la Bastille, je dois trouver la station *Bastille*, si je veux me rendre au cimetière du Père Lachaise, je cherche sur un plan la station *Père Lachaise*. Si ces informations ne sont pas suffisantes, la RATP peut modifier les noms des stations pour qu'ils correspondent mieux aux attentes, comme le démontre l'exemple du Musée du Louvre ou celui de *Rue Montmartre* remplacé par *Grands Boulevards* parce que des touristes s'y arrêtaient pour visiter le Sacré Cœur qui se situe à plus de deux kilomètres en montée sur la butte de Montmartre⁶. La dernière station de métro en date, ouverte le 18 décembre 2012, s'appelait dans les projets *Proudhon-Gardinoux* car elle se situe à l'intersection de la rue Proudhon et de la rue des Gardinoux entre Saint-Denis et Aubervilliers en banlieue parisienne. Comme les travaux correspondaient chronologiquement au décès du poète Aimé Césaire, des élus ont proposé qu'en hommage, cette station hérite de son nom. La RATP a refusé en arguant que le nom de la station devait correspondre à l'odonymie du quartier. Une solution a été trouvée grâce à la station suivante, qui ouvrira en 2017, et qui devait s'appeler *Pont de Stains*, mais sera finalement nommée *Aimé Césaire*, car la mairie d'Aubervilliers a débaptisé un espace vert proche, le *parc de l'Écluse*, pour qu'il devienne le *square Aimé Césaire*. Grâce à ce square, rien ne s'oppose plus à ce que la station porte ce nom. Quant à la station *Proudhon-Gardinoux*, elle est finalement devenue la station *Front Populaire* car à l'intersection des deux rues se trouve également la place du Front Populaire.

Kerstin Jonasson écrivait dans son livre sur les noms propres que « *Willis Avenue Bridge* désignera sans doute un pont » (1994 : 122). Dans un cadre institutionnel, la modalisation est inutile : le panneau où il est écrit *Bridge* sera posé sur un pont et non un autre objet. Dans les grandes villes américaines, l'emploi de la numérotation a également une forme de valeur fonctionnelle : *7th Avenue* est nécessairement entre *6th Avenue* et *8th Avenue*. Certains déplorent cette version administrative de l'odonymie qui, si elle n'a pas de charme, est toutefois très pratique pour le visiteur.

L'odonyme contient, à quelques exceptions près (par exemple *Strand* à Londres), une partie catégorisante et une partie individualisante. La partie catégorisante se doit d'être descriptive : la *rue du Delta* est obligatoirement une rue, elle ne peut être une place ou une impasse. D'après Bosredon et Tamba (2000 : 57), on dénombre dans l'odonymie française

⁶ *Les Grands Boulevards* est également le titre d'une chanson d'Yves Montand, ce qui peut avoir un attrait pour certains touristes.

une vingtaine de dénominations relevant de cette catégorie. La partie individualisante a moins besoin d'être descriptive.

Il s'agit ici de bien distinguer *sens* et *motivation* en ce qui concerne les noms fonctionnels (Vaxelaire 2008) : ce qui est descriptif au moment de la nomination peut ne plus l'être aujourd'hui. Ainsi, à Paris, la *rue Pavée* porte ce nom car elle fut l'une des premières rues à être pavée. On peut imaginer qu'au fil des siècles, on a remplacé les pavés par un autre revêtement sans pour autant changer le nom de la rue. De même, la *Grande Rue* à Nancy a reçu ce nom car il s'agissait de la plus longue rue de la ville médiévale. En raison de l'agrandissement de la ville, il y a d'autres rues bien plus longues : la notion de « grande rue » a évolué au fil des siècles (la Grande Rue mesure environ 600 mètres alors que d'autres rues plus récentes approchent les deux kilomètres). Très proche de cette Grande Rue se trouve la *rue des Ecuries*. La partie individualisante peut donc renvoyer à une occupation souvent perdue car il n'y a aujourd'hui plus de chevaux, mais plutôt des voitures. À l'inverse, les rues qui indiquent une direction ont partiellement conservé cette fonction : la *rue d'Aubervilliers* à Paris qui permet d'aller à Aubervilliers, même s'il existe d'autres chemins pour se rendre dans cette ville. Enfin, les points de repère dont parle Billy (2001 : 18) peuvent avoir subi des histoires diverses. La Tour du Temple qui a donné son nom à la *rue du Temple* est détruite depuis plus de deux cents ans alors que l'hôtel de ville de Paris se situe toujours sur la *place de l'Hôtel-de-ville*⁷.

L'autre dimension importante est celle de l'hommage⁸. Comme nous l'avons vu avec Aimé Césaire, il est habituel de donner aux odonymes des noms de personnalités nationales ou internationales, d'anciens propriétaires locaux, de lieux ou d'événements, voire de valeurs (*rue de la liberté*). Quantitativement, ces types de noms sont les plus courants dans l'odonymie contemporaine.

La dernière partie du xx^e siècle a vu la mise en place de thèmes dans les extensions des villes : il est courant en France de donner aux rues d'un même quartier des noms faisant partie du même champ sémantique (les fleurs, les pays, les capitales, etc.). Ces éléments n'ont en eux aucun contenu descriptif (la *rue de Namur* à Vandœuvre-lès-Nancy ne permet pas d'aller directement à Namur) mais prennent sens du point de vue du système (si je me situe *rue de Belgique* ou *rue de Malines*, je sais que je suis proche de la *rue de Namur*).

Des typologies plus précises sont souhaitables⁹, mais ce n'est pas ici mon but¹⁰. Une fois ces distinctions posées, essayons de nous projeter dans une situation concrète. Si

⁷ Depuis que ce texte a été écrit, cette place a vu son nom modifié en avril 2013, elle s'appelle désormais *place de l'Hôtel-de-ville – Esplanade de la Libération*. Jusqu'en 1803, elle s'appelait *place de Grève* dont le nom a donné naissance au nom commun *grève* dans le sens de cessation de travail. Choisir *place de l'Hôtel-de-ville* permettait de relier à la réalité topographique (l'hôtel de ville existait dans son principe depuis plusieurs siècles, mais il n'y avait plus de grève) et peut-être à éviter des connotations négatives (le syntagme *place de Grève* est devenue synonyme d'exécution publique).

⁸ Toutes proportions gardées, on pourrait faire un parallèle avec les nombreux noms communs liés à cette notion d'hommage dans des domaines tels que la chimie ou la minéralogie : ce n'est pas parce qu'Albert Einstein n'a aucun lien direct avec l'*einsteinium* ou Joseph Louis Proust avec la *proustite*, que ces noms sont désémanés.

⁹ Billy (2001) propose une typologie d'une dizaine de grandes catégories (points de repère, directions, univers social, univers naturel, etc.), elles-mêmes divisées en plusieurs sous-parties.

¹⁰ Il existe aussi une dimension historique qui mérite d'être étudiée, ainsi lorsque Bouvier et Guillon (2001 : 10) notent une évolution à partir des toponymes d'usage (qui relevaient d'un accord

quelqu'un me demande : « Où est la rue Lebrun ? », je serai incapable de répondre si je ne connais pas bien la ville. A l'inverse, je pourrais donner quelques indications pour d'autres odonymes, bien que je sois moi-même touriste. Par exemple, si la personne me demande « Où est la rue Haute ? », je lui proposerai de prendre la direction de la colline car le reste de sens lexical m'indique que cette rue doit se situer en hauteur. Si la question porte sur la *rue aux Juifs*, il vaut mieux se rendre dans la vieille ville car ce type de nom renvoie à une origine médiévale. Enfin, si l'on souhaite se rendre dans la *rue du général De Gaulle*, mes connaissances culturelles m'amèneront à aller vers le centre-ville et à chercher une rue longue car ce nom est réservé à des artères importantes : il est impossible en France de créer une *impasse du général De Gaulle*, il y aurait des vagues de protestation car ce nom doit être associé à une rue suffisamment prestigieuse. Les dimensions culturelles ou politiques sont importantes dès que l'on entre dans le domaine de l'hommage. J'ai utilisé (Vaxelaire 2005) l'exemple à Vitrolles de l'*avenue Tjibaou* (nom d'un leader indépendantiste kanak) devenue *avenue Stirbois* (un ancien cadre du Front National) après la victoire de Mégret aux municipales ; on peut assez régulièrement connaître l'orientation politique du parti majoritaire d'une ville par ce biais : l'*avenue Karl Marx* à Villejuif s'explique par le fait que la mairie est communiste depuis 1925. De même, dans le sud-est de la France, « *Martyrs de la Résistance* ne fut adopté que par des municipalités de gauche à la Libération (Antibes, Beausoleil, Grasse, Vallauris) » (Panicacci 2001 : 97).

Dans les rues

Les rues contiennent des bâtiments et ces derniers peuvent, dans certains cas, avoir des noms. Les bâtiments de l'Etat (des ministères aux écoles en passant par les bureaux de poste) reçoivent un nom puisqu'ils ont un but de service public, les édifices religieux également (dans Vaxelaire 2012, je démontre qu'il est dans la majorité des cas possible de deviner le culte grâce au nom du lieu), on peut même si on le souhaite donner un nom à sa maison¹¹. Les constructions récentes (résidences, buildings) semblent toutes nommées, il y a donc peut-être une nouvelle approche de l'onomastique des bâtiments.

Le cas des enseignes de magasins (et de restaurants, d'hôtels, de discothèques, de parcs d'attractions, etc.) mérite que l'on s'y arrête car le nom peut avoir une importance extrême : un magasin doit vendre des produits à des clients pour fonctionner ; la devanture, le choix de ces produits mais aussi le nom doivent servir à attirer les personnes qui y dépenseront de l'argent. Un bon nom doit donc être en partie descriptif (*Accès Immobilier* est une agence immobilière) et attirant (le terme *accès* indique que nous pouvons accéder à la propriété). Pour prendre un autre exemple, les noms des restaurants sont un bon indicateur du type de plats que l'on peut y déguster : les restaurants les plus proches de mon domicile se nomment *le Vin au Vert*, *Au Palais du Grand Moghol*, *Ban Kum Siam*, *Lune de Jade*,

tacite entre habitants) qui ont été la norme pendant des siècles, vers des toponymes de décision (c'est-à-dire créés par la volonté d'un pouvoir politique) au début du XVII^e siècle.

¹¹ Cette pratique est rare dans le cadre urbain en France mais à Malte par exemple toutes les maisons semblent avoir un nom. Du point de vue administratif, les maisons n'ont pas besoin d'avoir un nom puisqu'elles ont un numéro (dans une rue). Dès que l'on se projette loin des villes, il est plus simple pour la poste qu'une ferme se situant dans un endroit où l'odonymie est hésitante ait un nom précis.

Churrasqueira Galo, *Pizza Trudaine* et *Sole Caffè e Cucina*, et ce sont respectivement comme on s'y attend un bar à vin, un restaurant indien, un thaïlandais, un chinois, un portugais, une pizzeria et un italien. Il n'y a qu'un seul contre-exemple, *Au Zaganin*, dont le nom ne renvoie à aucune langue en particulier et donc à aucun type de cuisine. L'apothiconymie, pour reprendre le terme de Pottier (1947), a donc une tendance à incorporer des éléments descriptifs pour des raisons économiques évidentes. Une dimension ludique peut être employée pour intégrer indirectement ces éléments. Ainsi, les noms de salons de coiffure ont souvent employé des jeux de mots avec *tif* ou *hair*¹² (*Diminu' Tifs*, *Tif et Tif et Colégram*, *La Chambre à Hair*, etc.) ou en sortant de ce schéma avec par exemple *Sur un cou de tête* qui joue avec l'expression *sur un coup de tête*. Ces jeux de mots indiquent nécessairement que dans cette boutique, on s'occupera des cheveux des personnes qui y entrent.

Dans une ville, tous les éléments saillants (rues, ponts, cimetières, arrêts de bus, piscines, stades, châteaux, monuments, édifices religieux, salles de spectacles, musées, zones d'activité, etc.) possèdent un nom pour des raisons pratiques ou commerciales, voire pour les deux conjointement. Il serait en effet gênant pour les touristes et pour les commerçants parisiens que la tour Eiffel n'ait pas de nom, qu'il n'y ait pas de station de métro *Bir-Hakeim-Tour Eiffel*, de station de RER *Champ de Mars-Tour Eiffel* ou encore d'arrêt de bus *Tour Eiffel* pour s'y rendre. Dans un travail précédent (2005 : 330), je m'étais intéressé à la question des adresses. D'après Askanas et Kittay (1979 : 690), une adresse telle que *1 East 10th Street* est un nom propre. Si j'accepte dans la catégorie les métonymies comme *10 Downing Street*, il me semble difficile d'intégrer les adresses parmi les noms propres. Si elles désignent certes un référent unique (il est impossible d'imaginer deux adresses identiques dans une ville), elles ne sont pas employées dans le discours (en dehors de requêtes administratives par exemple) : le nom d'un monument ne correspond pas à son adresse, celle-ci n'est qu'un point de repère, on n'imagine pas un touriste expliquant qu'à Paris il a visité le 35, *rue du Chevalier de la Barre* (adresse du Sacré-Cœur) et le 16, *rue du Repos* (celle du cimetière du Père Lachaise). Au contraire de l'étiquette qu'est l'adresse, le nom propre a une dimension linguistique qui va au-delà de la simple référence¹³. La confusion vient du fait que les noms propres peuvent être employés en tant qu'étiquette (le nom d'une personne affiché en dessous de son image dans un journal) et que les adresses peuvent par métonymie devenir un nom propre, mais ils doivent être distingués.

Conclusion

Le caractère non-descriptif des noms propres n'est donc pas un critère suffisant pour distinguer noms propres et noms communs, surtout que ces derniers ne sont pas nécessairement descriptifs : un *cerf-volant* n'est pas un cerf avec des ailes.

¹² *Tif* est un mot d'argot pour *cheveu* et *hair* le nom anglais. Cette tendance semble toutefois en recul à Paris où ils sont peu nombreux aujourd'hui.

¹³ L'odonymie ne correspond pas nécessairement à la réalité physique : une même voie de circulation peut être découpée en plusieurs tronçons portant chacun un nom. Ainsi, le *rue Saint-Denis* à Paris se transforme en *rue du Faubourg Saint-Denis*, puis en *rue Marx Dormoy* et *rue de la Chapelle*. La voie se prolonge ensuite en dehors de Paris pour prendre un nouveau nom (*avenue du Président Wilson*). Les noms de rue sont donc plus qu'une simple étiquette car sinon il serait plus pratique de ne donner qu'un seul nom par voie de circulation.

J'ai défendu dans plusieurs travaux la thèse que l'on véhiculait des idées fausses au sujet des noms propres à cause de problèmes terminologiques, on confond trop souvent certains termes tels que *sens* et *motivation*, on pourrait ajouter ici *descriptif* et *véridique* : la boutique *Au bon pain* ne vend pas nécessairement du bon pain mais doit tout de même être une boulangerie ou, pour le dire autrement, la description porte sur une partie du syntagme (le pain) mais pas nécessairement sur l'autre (la qualité de ce pain). Même si *Au bon pain* vend du pain qui est mauvais, ce nom demeure toutefois descriptif tant qu'il s'agit de l'enseigne d'une boulangerie.

Dans leur introduction à un ouvrage sur la toponymie urbaine, Bouvier et Guillon écrivaient que « sans doute pour beaucoup de toponymistes, les noms de lieux de l'espace urbain ont-ils moins d'intérêt parce qu'ils n'ont pas la même profondeur historique que ceux qui désignent des rivières ou des montagnes ou même des unités d'habitat et donc posent moins de problèmes d'étymologie et d'évolution linguistique » (2001 : 9). Cette conclusion est vraie si l'on travaille en diachronie car la matière n'est pas suffisante, alors que leur intérêt en synchronie est évident : l'onomastique de l'espace public permet de percevoir l'hétérogénéité de la catégorie des noms propres sur le plan formel (ils tendent à être polylexicaux) et sur le plan sémantique (ils ont souvent un contenu descriptif) et donc d'améliorer nos connaissances à leur sujet.

Bibliographie

- Askanas, M. et E. Kittay. 1979. What's in a name? *Philosophia* 8 (4) : 689–699.
- Billy, P.-H. 2001. Essai de typologie des désignations odonymiques. Dans *La toponymie urbaine : significations et enjeux : actes du colloque tenu à Aix-en-Provence, 11–12 décembre 1998*, J.-C. Bouvier et J.-M. Guillon (dir.), 17–40. Paris : L'Harmattan.
- Bosredon, B. et I. Tamba. 2000. La traduction comme outil linguistique. Dans *La traduction : théories et pratiques – Actes du colloque international Traduction humaine, Traduction automatique, Interprétation de Tunis les 28, 29 et 30 septembre 2000*, S. Mejri et al. (dir.), 57–75. Paris : Presses de l'ENS.
- Bouvier, J.-C. et J.-M. Guillon. 2001. Introduction. Dans *La toponymie urbaine : significations et enjeux : actes du colloque tenu à Aix-en-Provence, 11–12 décembre 1998*, J.-C. Bouvier et J.-M. Guillon (dir.), 9–14. Paris : L'Harmattan.
- Brøndal, V. 1948. *Les parties du discours : Partes orationis*. Copenhague : Ejnar Munksgaard.
- Jonasson, K. 1994. *Le nom propre : Constructions et interprétations*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kaluza, H. 1968. Proper nouns and articles in English. *IRAL* 6 (4) : 361–366.
- Kleiber, G. 1981. *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Metz : Centre d'Analyse Syntaxique.
- Mill, J.S. 1988. *Système de logique déductive et inductive*. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Panicacci, J.-L. 2001. Les lieux de mémoire toponymiques de la Deuxième Guerre mondiale dans les villes azuréennes. Dans *La toponymie urbaine : significations et enjeux : actes du colloque tenu à Aix-en-Provence, 11–12 décembre 1998*, J.-C. Bouvier et J.-M. Guillon (dir.), 89–102. Paris : L'Harmattan.
- Pottier, B. 1947. La linguistique des enseignes. *Le français moderne* 15 (4) : 299–302.
- Quine, W.V.O. 1953. *From a Logical Point of View: Nine Logico-philosophical Essays*. New York : Harper & Row.
- Salmon, N. 1989. How to Become a Millian Heir. *Noûs* 23 (2) : 211–220.

- Trost, P. 1958. Zur Theorie des Eigennamens. Dans *Omagiu lui Iorgu Jordan – Cu prilejul împlinirii a 70 de ani*, 867–869. Bucarest : Editura Academiei Republicii Populare Romine.
- Van Hout, G. 1973. *Franc-Math : Essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne. I Le syntagme nominal*. Paris : Didier.
- Vaxelaire, J.-L. 2005. *Les noms propres : Une analyse lexicologique et historique*. Paris : Honoré Champion.
- Vaxelaire, J.-L. 2008. Étymologie, signification et sens. Dans *Actes du Congrès mondial de linguistique française*, J. Durand, B. Habert et B. Laks (éd.), 2187–2199. Paris : EDP.
- Vaxelaire, J.-L. 2012. *Les noms propres en tant que faits de texte*. Mémoire de HDR, Université de Cergy-Pontoise.
- Wilmet, M. 1995. *Le nom propre en linguistique et en littérature*. Communication à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, www.arlflb.be/ebibliotheque/communications/wilmet130595.pdf. (consulté en juin 2013).
- Wilson, S. 1998. *The Means of Naming : A social and cultural history of personal naming in western Europe*. Londres : UCL Press.